

# ORDRE DES ARCHITECTES

2024

MISSIONS  
ACTIONS

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORDRE  
DES  
ARCHITECTES



## P2 SOMMAIRE

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

3

### LE CONSEIL DE L'ORDRE PACA

La composition du conseil

Les services

Un aperçu de l'année 2024

Le bilan financier

### ASSURER LES MISSIONS LÉGALES

8

La tenue du tableau

Le contrôle de l'assurance

La lutte contre l'usurpation du titre d'architecte

Le respect de la déontologie

Le traitement amiable des litiges

### RASSEMBLER ET ACCOMPAGNER LES ARCHITECTES

14

La commission solidarité-entraide

L'accueil des nouvelles et nouveaux inscrit.e.s

Les relations avec l'école d'architecture

La formation continue

Les rencontres thématiques sur le territoire

Les relations avec les services d'urbanisme et les ABF

### SENSIBILISER LES POUVOIRS PUBLICS À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

20

Les jurys de marchés publics

À la rencontre des élus locaux

Les actions territoriales

La représentation dans les instances

### PROMOUVOIR LA CULTURE ARCHITECTURALE

24

Les architectes dans les classes : viv[r]e l'architecture

L'ami-paca

Le nouveau site architectures en ligne

Le cycle de conférences « faire avec » à Nice

## P3 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2024 a été marquée par les élections ordinaires, qui ont acté **le renouvellement par moitié de notre Conseil**. Cette étape démocratique, essentielle à la vitalité de notre ordre, a permis d'accueillir de nouvelles voix tout en assurant la continuité de l'expérience et de l'investissement de celles et ceux qui poursuivent leur engagement. Ce renouvellement a renforcé notre capacité à conjuguer tradition et perspectives nouvelles, en plaçant le dialogue, la transparence et la représentation au cœur de notre gouvernance.

**Le rapport d'activité 2024 qui suit illustre cette dynamique. Il témoigne de l'ensemble des actions conduites par l'Ordre des Architectes PACA tout au long de l'année : mise en œuvre des missions régaliennes, participation active aux débats territoriaux, accompagnement des architectes, contribution aux réflexions sur les politiques publiques de l'architecture et de l'aménagement, et proposition d'initiatives structurantes en faveur de la qualité architecturale dans nos territoires.**

Chaque page de ce rapport est le reflet de l'énergie, de l'expertise et de l'investissement de l'ensemble des conseillers, des équipes et de nos partenaires institutionnels. Il rend compte d'une action collective portée par la volonté de faire progresser la profession, d'accompagner ses évolutions et de consolider la place de l'architecture dans l'intérêt général.

En présentant ces réalisations, nous confirmons notre ambition : poursuivre un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs du cadre de vie, encourager l'innovation et l'excellence professionnelle, et construire les conditions d'un avenir soutenable pour nos territoires et nos concitoyens.

Nous remercions tous celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre l'institution régionale avec exigence, engagement et enthousiasme.

Maryline Chevalier

# LE CONSEIL DE L'ORDRE PACA

Les élections ordinaires se sont tenues en mars 2024, avec un taux de participation de 37,22%.  
10 architectes ont été nouvellement élue.s et 2 conseillères ont été réélues. Ils ont rejoint les 12 conseiller.e.s en place depuis 2021.

## La composition du Conseil depuis mars 2024

### Maryline Chevalier\*\*

Présidente  
Crotz (05)

### Jean-Gilles Coromp

Vice-Président  
Embrun (05)

### Laure Pantel

Vice-Présidente  
Marseille (13)

### Agathe Pitoiset

Vice-Présidente  
Robion (84)

### Pascal Lestringant

Secrétaire général  
La Valette-du-Var (83)

### Delphine Mondon\*\*

Secrétaire générale adjointe  
St-Bonnet-en-Champsaur (05)

### Sandrine Greleau

Trésorière  
Nice (06)

### Sophie Baldassari\*

Trésorière adjointe  
Marseille (13)

### Guillaume André

Cagnes-sur-Mer (06)

### Christelle Billy

Nice (06)

### Marie Brosch

Marseille (13)

### Jennifer Carré\*

Nice (06)

### Régis Chaumont

Manosque (04)

### Julien Combes\*

Toulon (83)

### Cyrille Fischmeister\*

Manosque (04)

### Catherine Gianni

Marseille (13)

### Élodie Hovsepian\*

Marseille (13)

### Jérémy Lasne\*

Robion (84)

### Élisabeth Leteissier\*

Marseille (13)

### Luc Perret\*

Bollène (84)

### Barbara Rizzo-Lordon

Antibes Juan-les-Pins (06)

### Lorenzo Roccaro

Marignane (13)

### Valentine Rouanet\*

Briançon (05)

### Stéphane Vollenweider\*

Nice (06)

\* Élu.e en 2024

\*\* Réélu.e en 2024

## Les conseiller.e.s sortant.e.s en mars 2024 :

### Raphaël Azalbert (84)

### Michel Escande (84)

### Arnaud Réaux (06)

### Delphine De Jenken (13)

### Jean-Baptiste Griesmar (06)

### Raphaëlle Segond (13)

### Mylène Duquenoy (06)

### Hélène Moreilhon (06)

### Patrick Verbauwen (13)

## Les services :

### Vos interlocutrices et interlocuteurs en 2025 :

#### Pôle Tableau et Juridique

##### Isabelle Bonnevalle

Directrice juridique

##### Marie Leckning

Chargée du Tableau

##### Francis Fernandez

Juriste

##### Siryne Douass

Assistante juridique

#### Pôle Administration et Communication

##### Reinaldo Da Costa

Directeur général

*Depuis mai 2025*

##### Yousra Arroubiou

Assistante administrative

*Depuis février 2025*

##### Virginie Feisthauer

Responsable de la communication



Les conseiller.e.s et les salarié.e.s de l'Ordre en mars 2024

© Francis Habert

Un aperçu de l'année 2024

## • En région

**10**

séances officielles

**82**

réunions des groupes de travail

**33**

réunions du Bureau

**1**

formation « influence territoriale »

**27**

événements organisés ou coorganisés

## • En représentation nationale

**4**

réunions de la Conférence des Régions

**3**

réunions de l'Inter-région  
dont 1 accueillie à Marseille

**3**

réunions plénières Juriet

**3**

réunions de la Commission Nationale de Contrôle des Finances

**3**

réunions du GT Évolution du Tableau

**8**

réunions du GT et de la plénière Communication

Le budget

Bilan au 31 décembre 2024

**703 K€**

Total du bilan au 31 décembre 2024

Ce chiffre traduit une stabilité de la structure financière par rapport à l'exercice précédent.

L'actif immobilisé représente environ 85 % de l'actif total, principalement constitué du bâtiment siège et de ses aménagements.

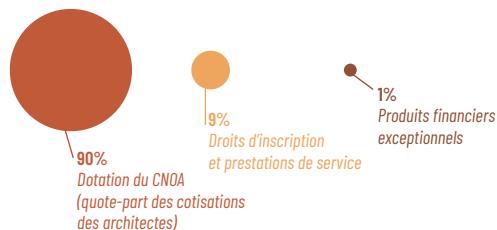
L'actif circulant, composé des créances et disponibilités, est en légère progression.

Au passif, les capitaux propres atteignent près de 39 k€, reflétant la solidité financière du Conseil régional.

Les provisions et dettes à court terme (charges sociales, fiscales et fournisseurs) totalisent un niveau comparable à l'exercice antérieur.

### Compte de résultat - Structure des produits et des charges

#### Produits

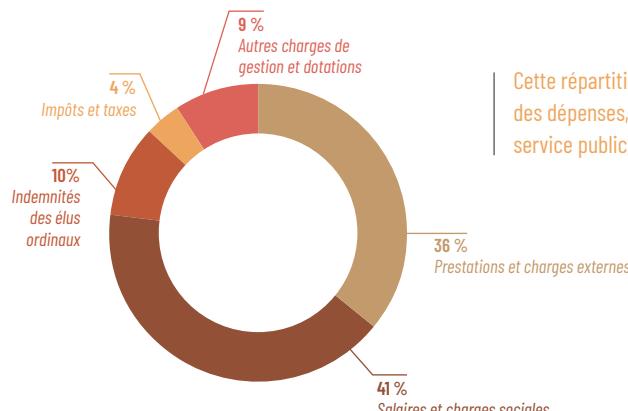


Les produits d'exploitation proviennent majoritairement de la subvention du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), d'un montant de 855 K€, soit environ 90 % des ressources totales de l'exercice.

Ainsi, les recettes du CNOA demeurent la ressource principale et essentielle au fonctionnement du Conseil régional, garantissant la continuité des missions ordinaires et des actions territoriales.

#### Charges

Les charges d'exploitation se répartissent de manière équilibrée :



Cette répartition traduit une gestion structurée des dépenses, centrée sur les missions de service public, le fonctionnement institutionnel.

## ASSURER LES MISSIONS LÉGALES

Dans un souci de promotion et de préservation de la qualité architecturale, le législateur a confié à l'Ordre une mission de service public : garantir l'intérêt public de l'architecture. La loi du 3 janvier 1977 régit l'exercice de la profession en ce sens.  
L'Ordre régional veille à l'organisation de la profession à travers ses missions.

## La tenue du tableau

Le Tableau représente l'ensemble des architectes et sociétés inscrit·e·s à l'Ordre. Au sein du Conseil Régional, le service du Tableau remplit l'une des missions légales fondamentales de l'Ordre : garantir au public des architectes assurés, formés et respectueux des règles éthiques de la profession.

> Il est consultable sur le site [www.architectes.org](http://www.architectes.org).

**Les architectes et sociétés d'architecture de la région au 31 décembre 2024 :**

### Architectes

Hors région : 71

Hors territoire national : 30

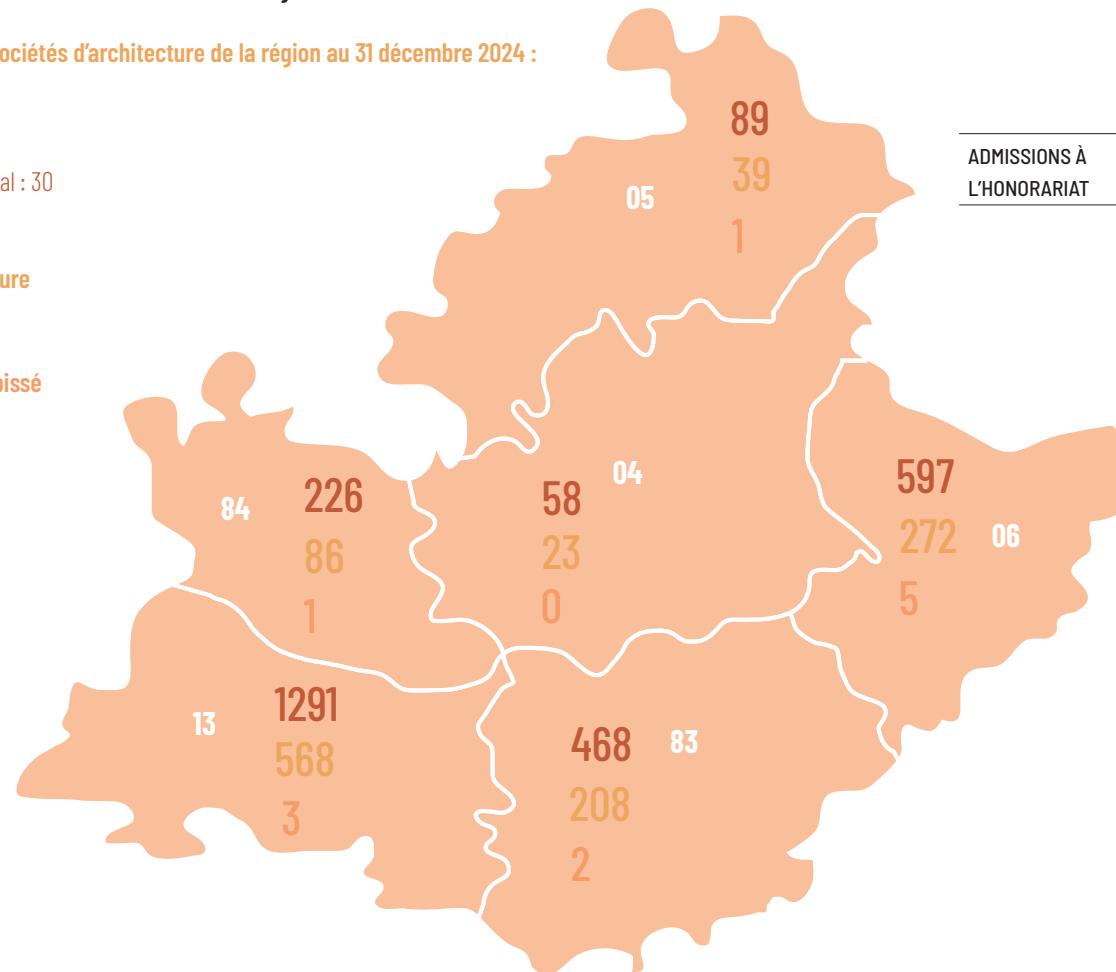
Total : 2830

### Sociétés d'architecture

Total : 1196

### Détenteurs de récépissé

Total : 12



### Mouvements architectes

#### ENTRÉES

	2024
INSCRIPTIONS	100
RÉINSCRIPTIONS	19
TRANSFERTS EN PACA	11
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>130</b>
<b>SORTIES</b>	
DÉMISSIONS	133
DÉCÈS	10
TRANSFERTS VERS D'AUTRES RÉGIONS	11
RADIATIONS ADMINISTRATIVES (TOUS MOTIFS CONFONDUS)	7
RADIATIONS DISCIPLINAIRES	1
<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>162</b>
<b>ADMISSIONS À L'HONORARIAT</b>	<b>17</b>

### Mouvements sociétés

#### ENTRÉES

	2024
INSCRIPTIONS	61
RÉINSCRIPTIONS	0
TRANSFERTS EN PACA	5
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>66</b>
<b>SORTIES</b>	
DÉMISSIONS, DISSOLUTIONS, LIQUIDATIONS	36
TRANSFERTS VERS D'AUTRES RÉGIONS	4
RADIATIONS ADMINISTRATIVES (TOUS MOTIFS CONFONDUS)	14
<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>51</b>

P10

## Le contrôle de l'assurance

Toute personne physique ou morale inscrite au Tableau de l'Ordre ou à son annexe doit produire, chaque année, au Conseil Régional dont elle relève une attestation d'assurance pour l'année en cours, et ce avant le 31 mars. La délivrance de cette attestation est essentielle dans la mesure où elle constitue une condition nécessaire à l'inscription et au maintien de l'architecte au tableau de l'ordre.

2024	
RELANCES PAR COURRIER SIMPLE	252
RELANCES RAR	127
SUSPENSIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE	32 Dont 18 architectes et 14 sociétés
RADIATIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE	8 Dont 7 architectes et 1 société



Chantier de réhabilitation de l'ancienne prison Ste-Anne à Avignon  
© Quentin Besson



P11

## La lutte contre l'usurpation du titre d'architecte

Seules les personnes physiques ou morales inscrites au Tableau de l'Ordre peuvent porter le titre d'architecte, d'agrément en architecture ou de société d'architecture.

Le Conseil Régional de l'Ordre lutte quotidiennement pour la protection de ce titre en incitant les personnes qui utilisent illégalement le titre d'architecte à régulariser leur situation.

Les mises en demeure de l'Ordre suffisent dans la plupart des cas à faire cesser l'usurpation de titre.

8

Nombre de saisines du Conseil de l'Ordre pour des cas d'usurpation du titre en 2024

### Actions en justice contre des usurpateurs

En 2024, le Conseil de l'Ordre a déposé 3 plaintes pour usurpation de titre devant le Procureur de la République. Ces plaintes sont en cours d'instruction.

Sur des actions en justice votées par le Conseil précédemment, 3 décisions favorables sont intervenues

- un contrevenant a été condamné à verser à l'Ordre 2000 euros au titre de dommages-intérêts et 3500 euros de dépens
- un contrevenant a été condamné à verser à l'Ordre 2000 euros au titre de dommages-intérêts et 2000 euros de dépens ainsi qu'à une astreinte de 250 euros par constat d'infraction continue
- un contrevenant a été condamné à verser à l'Ordre 500 euros au titre de dommages-intérêts et 1000 euros de dépens ainsi qu'à une amende de 5000 euros assortie de sursis.

## Le respect de la déontologie

### Actions disciplinaires

Toute personne inscrite à l'Ordre est tenue de respecter le code de déontologie des architectes qui fixe les principes et devoirs qui garantissent la compétence, l'indépendance, la probité et le respect de l'intérêt public dans l'exercice de la profession.

Toute suspicion de non-respect de ses dispositions peut donner lieu à une enquête à l'issue de laquelle le Conseil vote l'éventuelle poursuite devant la Chambre de discipline.

	2024
ACTIONS DISCIPLINAIRES ENGAGÉES	2
ACTIONS DISCIPLINAIRES NON ENGAGÉES	6
CONSIDÉRANT QUE CELLES-CI N'ÉTAIENT PAS FONDÉES	6
<b>TOTAL DES ENQUÊTES PRÉALABLES RÉALISÉES</b>	<b>8</b>

### La Chambre régionale de discipline

La Chambre régionale de discipline est une instance juridique distincte et indépendante du Conseil de l'Ordre, présidée par un magistrat de l'ordre administratif.

En 2024, **7** affaires ont été jugées par la chambre de discipline concernant des faits de signature de complaisance, de non-respect des règles en matière de succession de mission, de rédaction de faux documents et de négligence dans la vérification des travaux.

Il a été prononcé :

- 3 radiations du tableau de l'Ordre
- 3 suspensions de 6 mois avec sursis
- 1 suspension de 24 mois avec sursis

## Le traitement amiable des litiges

L'Ordre s'est doté d'une procédure de règlement à l'amiable des litiges sous la forme de tentatives de conciliation.

Pour les litiges entre confrères, la saisine du Conseil régional est obligatoire avant toute procédure judiciaire.

Pour les litiges entre architecte et maître d'ouvrage, la saisine dépend des dispositions prévues au contrat.

	CONCILIATIONS AYANT ABOUTI À UN ACCORD	CONCILIATIONS N'AYANT PAS ABOUTI À UN ACCORD	DOSSIERS CLÔTURÉS AVANT RÉUNION	Total
<b>2024</b>				
DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRES	6	3	3	12
DIFFÉRENDS ENTRE ARCHITECTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE	9	12	6	27
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>39</b>

### Nombre d'heures consacrées aux conciliations :

	2024
NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (POUR LES DOSSIERS CLÔTURES)	390
PAR LE SERVICE JURIDIQUE	312
<b>TOTAL</b>	<b>702</b>

### Allô l'Ordre ? De la prévention pour réduire les litiges

Afin que les architectes puissent se prémunir face aux litiges les plus fréquents, l'Ordre fait de la prévention dans la rubrique de la newsletter « Allô l'Ordre ». Chaque mois, nous publions une recommandation face à une situation rencontrée ou la réponse à une question fréquemment posée.

## P14 RASSEMBLER LES ARCHITECTES

### La commission solidarité-entraide

#### Le saviez-vous ?

La Commission Solidarité-Entraide (CSE) peut attribuer des exonérations et échelonnements de paiement de la cotisation ordinaire aux architectes en difficulté, et ce quelle que soit la nature de cette difficulté (recherche d'emploi, RSA, raisons de santé...).

En 2024 :

**28**

architectes de la région ont bénéficié d'une exonération grâce à la CSE

**7560 €**

montant exonéré correspondant

#### Les exonérations partielles sur conditions de ressources

Avant d'en arriver à ce dispositif de solidarité, il est possible de faire une demande d'abattement directement depuis son espace architecte, avant le 31 mars.

En 2024 :

**382**

architectes de la région en ont bénéficié

**181 440 €**

montant exonéré correspondant



Prestation de serment  
© Amandine Carriqué

## P15 L'accueil des nouvelles et nouveaux inscrit.e.s

#### L'entretien préalable à l'inscription, une première rencontre

Chaque futur.e architecte est reçu.e pour être informé.e sur ce qu'implique l'inscription à l'Ordre. L'élu.e ordinal.e rencontré.e répond aussi à ses questions, lui remet un livret d'accueil et devient pour lui un référent.

**91**

nouveaux inscrits ont été reçus en entretien en 2024

#### La prestation de serment

72 architectes ont prêté serment le 24 mai 2024 au siège de l'Ordre des Architectes PACA.

Ils se sont engagés formellement à respecter la loi sur l'architecture et le code de déontologie de la profession et ont ensuite partagé une soirée conviviale.



Prestation de serment  
© Amandine Carriqué

P16

## Les relations avec l'école d'architecture

L'Ordre des Architectes participe à la vie de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, un élu ordinal siège d'ailleurs à son Conseil d'Administration.

### La formation HMOPN

Pour la première fois, l'Ordre a eu le plaisir d'accueillir tous les postulants de la promotion 2024-2025 dans ses locaux pour une journée consacrée au parcours théorique.

Comme chaque année, la présidente et la directrice juridique sont intervenues afin de présenter aux futur.e.s architectes le cadre et les exigences de l'exercice d'une profession réglementée, ainsi que le rôle de l'Ordre dans l'accompagnement et la régulation de la pratique professionnelle.

### Les jurys HMOPN

Le Conseil a participé à la constitution des jurys pour les 2 sessions de soutenances HMOPN.



### Le master en alternance

L'Ordre a soutenu la création du master en alternance de l'ensa-marseille, en participant à des réunions de travail sur le sujet puis en diffusant un appel auprès des agences d'architecture de toute la région pour aider les étudiant.e.s sélectionné.e.s à trouver une entreprise d'accueil.



P17

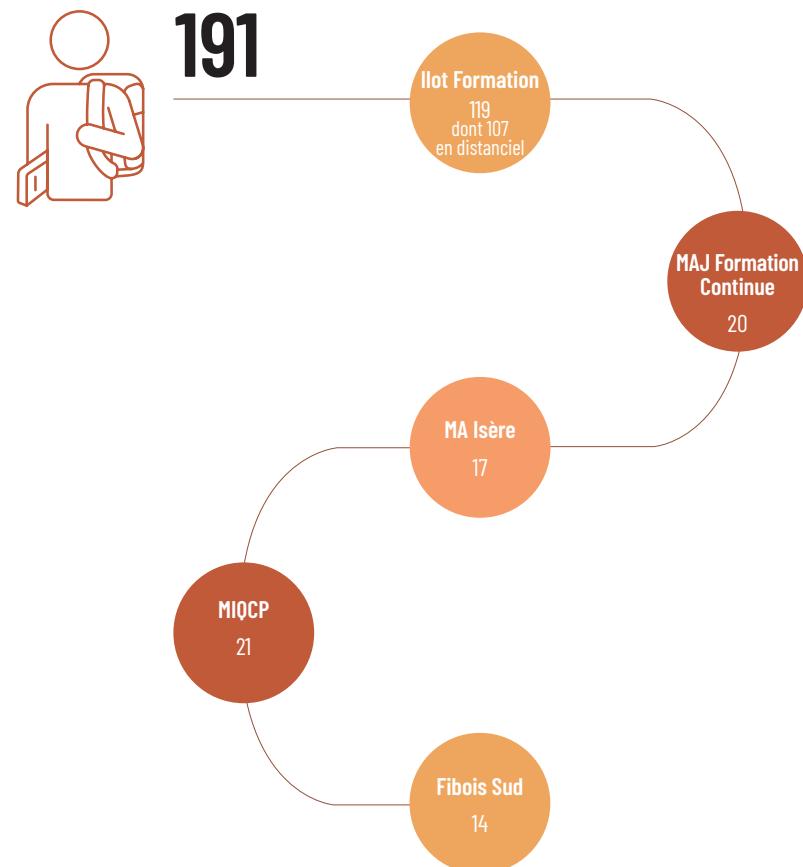
## La formation continue

En l'absence d'un organisme de formation dédié aux architectes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil de l'Ordre poursuit le développement de ses partenariats afin de :

- valoriser l'offre de formation proposée par des organismes certifiés de la région,
- étoffer cette offre grâce à des organismes implantés dans d'autres territoires.

Un questionnaire a pour cela été envoyé aux architectes de la région en 2024, pour recueillir leurs besoins en matière de formation continue, les thématiques à privilégier, et en savoir plus sur les difficultés qu'ils rencontrent.

**Nombre de stagiaires dans les formations co-organisées ou soutenues par l'Ordre :**



P18

## Les rencontres thématiques sur le territoire

27 JUIN **20**  
participants

La visite du chantier de l'école Joly-Jean à Avignon  
Les consœurs et confrères du Vaucluse ont été invités à découvrir le chantier d'une école inscrite dans les démarches BDM et BEPOS.  
• Avec la participation de :  
**Cyrille Fischmeister**, architecte cotraitant

17 SEPT **60**  
participants

Une matinée d'information sur le PLUi Marseille-Provence à Marseille  
La métropole Aix-Marseille-Provence est venue à l'Ordre à la rencontre des architectes pour aborder avec eux les enjeux majeurs du PLUi.  
• Avec la participation de :  
**Laure-Agnès Caradec**, élue métropolitaine en charge du PLUi  
**Pascale Volpe**, responsable urbanisme Marseille à la Métropole

2 OCT **35**  
participants

Une réunion d'information sur le Plan Écoles à Marseille  
La Société Publique des Écoles Marseillaises (SPEM) a présenté aux architectes présents un point d'étape sur le projet ambitieux de rénovation des écoles de Marseille, dans le cadre du plan « Marseille en Grand »  
• Avec la participation de :  
**Vincent Bourjaillat**, directeur de la SPEM

3 DEC **27**  
participants

La réglementation applicable à l'IA et l'architecture à Marseille  
Cette conférence a permis d'aborder en détail l'impact de l'IA sur le domaine architectural, les réglementations en vigueur et les défis liés au droit d'auteur, tout en soulignant l'importance de la conformité et de la gestion éthique des technologies d'IA.  
• Animée par :  
**Me Charlotte Baldassari**, avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle et en droit des nouvelles technologies.

P19

## Les visites « Architecture & Bois »

Dans la prolongation de son fructueux partenariat avec Fibois Sud, en 2024 l'Ordre a co-organisé 3 nouvelles visites pour explorer le champ des possibles du matériau bois :

12 JUIN **27**  
participants

**La Garde (83)**  
Maison Départementale de la Nature du Plan  
Architecte : Yves Perret

30 JUIL **30**  
participants

**Digne-les-Bains (04)**  
Siège de l'ONF  
Architecte : Apache architectes

19 SEPT **35**  
participants

**Coudoux (13)**  
Vestiaires du club de football  
Architecte : Mind Architecture  
Salle du tennis club  
Architecte : Atelier Régis Roudil architectes

## Les relations avec les services d'urbanisme

### Un travail amorcé dans les Hautes-Alpes

Au cours de réunions avec l'Ordre, les services instructeurs des Hautes-Alpes se sont montrés soucieux d'améliorer leurs rapports avec les architectes. Pour alimenter ce dialogue, un questionnaire a été transmis en 2024 aux architectes du département pour recueillir leurs retours d'expérience. Les résultats ont notamment servi à des échanges avec la communauté de Serre-Ponçon, et d'autres rendez-vous ont été pris pour 2025.

### Rencontre avec l'UDAP Var

Suite à sa nomination, la nouvelle cheffe de service de l'UDAP Var, Anna Pellegrini, a sollicité l'Ordre pour un rendez-vous. Les conseillers du département l'ont sensibilisée aux problématiques des architectes du territoire, et la rencontre a donné lieu à la création de permanences pour les architectes ayant des projets situés en secteur protégé.

P20

## SENSIBILISER LES POUVOIRS PUBLICS À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

### Les jurys de marchés publics

Le Conseil Régional est régulièrement sollicité par des maîtres d'ouvrage souhaitant la participation d'architectes aux séances de travail des jurys d'attribution de marché.

#### Les architectes jurés de l'Ordre :

En 2024, un nouvel appel à candidature a permis à 21 architectes de rejoindre la liste de jurés de l'Ordre des Architectes PACA.

115 architectes<sup>1</sup> figurent à présent sur cette liste.

#### Nombre de sollicitations reçues et types de procédures :

2024	04	05	06	13	83	84	TOTAL RÉGION
CONCOURS	3	2	8	4	10	4	30
CONCEPTION RÉALISATION		1		1			2
MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE				1	3		4
<b>TOTAL PAR DÉPARTEMENT</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>36</b>



Visite du chantier de l'école Joly Jean à Avignon

1. Au 31 décembre 2024

## P21 À la rencontre des élus locaux

#### L'atelier « Patrimoine et transition écologique » le 21 février à Cavaillon

L'Ordre des architectes PACA était invité par le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Cavaillon pour une intervention auprès d'élus, de techniciens et d'associations, sur « la revitalisation des centres anciens en cohérence avec la transition écologique ». Les conseiller.e.s de l'Ordre ont notamment insisté sur la nécessité de reconnaître l'architecte comme une profession essentielle du cadre de vie et comme un apporteur de solutions.

Avec la participation de :

- Gérard Daudet, maire de Cavaillon

#### Un rendez-vous le 24 février pour le Plan Écoles de Marseille

Cette rencontre a été organisée en vue du lancement la 3<sup>e</sup> vague de rénovation des écoles. Les conseiller.e.s de l'Ordre ont notamment sensibilisé l'élue aux exigences importantes de références sur la première vague, et à l'importance de mobiliser le tissu local sur un programme de cette ampleur.

Ce rendez-vous a également donné lieu à la présentation du plan école aux architectes le 2 octobre (chapitre précédent).

Avec la participation de :

- Pierre-Marie Ganozzi, adjoint au maire de Marseille

#### Un rendez-vous sur le logement le 12 juin avec Toulon Provence Méditerranée

Les conseillers ont présenté le rôle et les axes du plaidoyer de l'Ordre pour cette prise de contact. Le dialogue a été ouvert pour reproduire le niveau de coopération de la métropole Aix-Marseille-Provence avec celle de Toulon-Provence-Méditerranée.

Avec la participation de :

- Rachid Maziane, Directeur Habitat Solidarité

#### La participation au salon des maires 2024

En novembre, la présidente Maryline Chevalier a animé la table ronde « Rénovation : un cas d'école » lors de l'incontournable salon des maires à Paris, sur le stand du Conseil national de l'Ordre. Elle y a notamment rappelé auprès des élue.e.s présent.e.s l'importance de la rénovation comme levier stratégique d'innovation.



Photo Soirée des voeux 2024  
© Amandine Carriqué

## P22 Les actions territoriales

Du 5 septembre au 25 octobre 2024, le Conseil national et les Conseils régionaux de l'Ordre ont proposé une trentaine d'événements sur l'ensemble du territoire français.  
Acteurs institutionnels locaux et architectes ont démontré que l'architecture apporte des solutions à l'amélioration de notre cadre de vie commun et des réponses aux questions que posent les changements environnementaux, sociaux et économiques.  
En PACA, nous avons organisé 3 rencontres.

### « Rénovation : un cas d'école » à Marseille

Élus, opérationnels, sociologue et architectes ont croisé leurs expertises et expériences autour du vaste chantier de rénovation des écoles marseillaises et l'ont placé dans une dynamique plus large : la nécessaire rénovation des bâtiments publics. Ce projet ambitieux doit en être le laboratoire.

- Avec la participation de :

**Pierre-Marie Ganozzi**, adjoint au maire de Marseille (plan écoles, bâti scolaire)  
**Perrine Prigent**, adjointe au maire de Marseille (patrimoine, espaces publics, ville résiliente)  
**Vincent Bourjaillat**, directeur Société Publique des Écoles Marseillaises (SPEM)

**123 participant.e.s**

### « Réhabilitations : notre patrimoine de demain » à Avignon

À travers trois réalisations, toutes situées dans le Vaucluse, la conférence a présenté le déroulé d'une opération de réhabilitation depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la livraison : modalités d'action, étapes clés, rôle de l'architecte et des parties prenantes... Elle a été suivie d'une visite de l'ancienne prison Sainte-Anne, reconvertie en logements, commerces, coworking et espace public.

- Avec la participation de :

**Cécile Helle**, maire d'Avignon  
**Paul-Roger Gontard**, adjointe au maire d'Avignon (développement urbain, grands projets)

**65 participant.e.s**

### « Adapter l'habitat existant, un enjeu architectural méditerranéen » à Nice

La journée a débuté par une conférence de l'architecte Alberto Penin, qui a démontré à travers une série d'exemples à quel point les pratiques architecturales locales, enracinées dans les spécificités climatiques de la région méditerranéenne, pouvaient apporter des réponses concrètes aux défis climatiques. Les échanges qui ont suivi se sont concentrés sur l'enjeu du confort d'été et la complexité d'adapter le patrimoine existant aux nouvelles contraintes environnementales.

**142 participant.e.s**

## P23 La représentation dans les instances

L'Ordre des Architectes est invité à siéger dans des commissions préfectorales, départementales et régionales, ainsi que dans les conseils d'administration d'associations et d'institutions, pour y représenter la profession.

En 2024, le Conseil a intégré 2 nouvelles instances :

- Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)
- Le conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam)



P24

## PROMOUVOIR LA CULTURE ARCHITECTURALE

### Les architectes dans les classes : Viv[r]e l'architecture

Ce dispositif de sensibilisation des publics scolaires est issu du partenariat entre :

- L'Ordre des Architectes PACA,
- La Maison de l'Architecture et de la Ville PACA,
- Les deux académies de la région, Aix-Marseille et Nice.

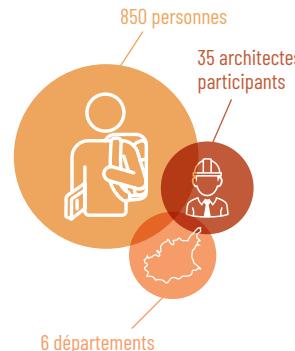
Il s'articule en trois temps :

- La formation des architectes
- Trois interventions de chaque architecte dans une classe, interventions préparées au préalable en binôme avec l'enseignant
- Une restitution des interventions

En 2024, une formation a été organisée dans l'académie d'Aix-Marseille. Les autres architectes participants ont été formés les années précédentes.

17

architectes formés  
en 2024



Année scolaire 2024-2025

P25

## L'AMI-PACA

L'année 2024 a vu la réalisation des projets sélectionnés lors du premier appel à manifestation d'intérêt de l'Ordre des Architectes PACA. Par cet AMI, le conseil avait souhaité impulser et soutenir des actions culturelles contribuant à la diffusion de la culture architecturale dans la région.

472

Participant.es

- Dont 60% d'enfants
- Dont 10% d'architectes

7

actions réalisées sur les 10 projets  
sélectionnés en décembre 2023

#### Les actions :

- **Rencontre autour de la gypserie**  
par l'Association Architecture Alpes-de-Haute-Provence AAA (04)  
Journée professionnelle à Riez
- **Les maisons de terre**  
par Histoire De partager l'Architecture (06)  
Ateliers en écoles maternelle et primaire à Antibes
- **Ma quête d'architecture**  
par Eko Architecture et Design (06)  
Colloque, visite et workshop avec des lycéens à Nice
- **Atlas des matériaux, la ville existante comme ressource**  
par l'Atelier MARE (13)  
Safari des matériaux et balades urbaines pédagogiques à Marseille

- **Les p'tits archis construisent la ville**  
par Les P'tits Archis (13)  
Atelier à destination des familles à Aix-en-Provence
- **Pour une rénovation urbaine au Grand Canet**  
par Dadomino (13)  
Ateliers à destination des familles à Marseille
- **Danse et Architecture**  
par Nathalie Schneider architecte (83)  
Exposition photos à Toulon et à Bandol



Les maisons de terre  
© Histoires de



Atlas des matériaux  
© Nils Freyermuth

P26

## Le nouveau site Architectures en ligne

L'Ordre des architectes PACA a piloté la refonte du site internet Architectures en ligne, une opération technique nécessaire après 12 ans d'existence, et soutenue par le Conseil national de l'Ordre, pour répondre à l'approche de son obsolescence.

Le nouveau site offre depuis septembre 2024 une meilleure expérience aux visiteurs, notamment grâce à une version mobile.

### L'événement de lancement

Le 15 octobre 2024, le collectif Architectures en ligne a organisé la conférence-performance « Asymétrie des Baratins » avec l'architecte Nicola Delon (Encore Heureux Architectes) et l'artiste Benoît Bonnemaison-Fitte à la Friche Belle de Mai, qui a rencontré un grand succès.

**390 participants**

### Un partenariat solide

Les membres du collectif Architectures en ligne en ont également profité pour travailler à une nouvelle convention de partenariat, après 12 ans de coopération.

### Le collectif :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• DRAC PACA</li> <li>• Ordre des Architectes PACA</li> <li>• ensa•marseille</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• MAV PACA</li> <li>• CAUE 13</li> <li>• CAUE Var</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Image de ville</li> <li>• Forum d'urbanisme et d'architecture de Nice</li> </ul> |
|---|---|---|

Architectures en ligne



EN SAVOIR +



P27

## Le cycle de conférences « Faire avec » à Nice

L'Ordre des Architectes et le Forum d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Nice ont renouvelé leur collaboration pour organiser conjointement un nouveau cycle de conférences destiné à éclairer l'acte de construire à travers des regards, des schémas de pensée et des outils pluriels adaptés aux transformations sociétales et environnementales.

29 OCT

François Brugel  
architecte  
125 participant.es

14 NOV

Christoph Röttinger  
architecte  
150 participant.es

Directrice de la publication : Maryline Chevalier, présidente

Rédaction et coordination éditoriale : Virginie Feisthauer, responsable de la communication

Conception graphique : Atelier Chose & Co

Imprimerie : Caractère Imprimeur

Parution et dépôt légal : Décembre 2025 / ISSN 2677-4402



## **Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

### **Accueil physique :**

12, bd Théodore Thurner, 13006 Marseille

Du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h

---

### **Accueil téléphonique :**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

04 96 12 24 00

Email : [ordredesarchitectes@croapaca.fr](mailto:ordredesarchitectes@croapaca.fr)

---

### **Permanence juridique**

Mardi et jeudi de 14h à 17h

04 96 12 24 00 / [juridique@croapaca.fr](mailto:juridique@croapaca.fr)

Site internet : [www.paca.architectes.org](http://www.paca.architectes.org)

---

Ce rapport d'activité a été imprimé avec le soutien de la MAF.



**ORDRE  
DES  
ARCHITECTES**

